

**DOCUMENTS**  
**HISTORIQUES ET STATISTIQUES**

8764

SUR LES COMMUNES

**DU CANTON D'AENEAU**

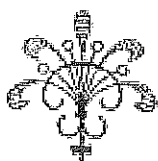
ARRONDISSEMENT DE CHARTRES

(Eure-et-Loir).

**Par Ed. Lefèvre,**

ANCIEN CHEF DE DIVISION A LA PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR,  
Membre de plusieurs Sociétés savantes.

*« Mibi labor tibi mel. »*



**CHARTRES**  
**GARNIER, IMPRIMEUR DE LA PRÉFECTURE,**  
Rue du Grand-Cerf, 11.

II. — MONVILLIERS. Ce petit village, sec, plat et uni comme presque tous les hameaux de la Beauce, est situé à 1800 mètres de Denonville, 25 kilomètres de Chartres et 72 kilomètres de Paris : nous le trouvons mentionné en 1218 sous le nom de *Monviller* (1). La deuxième partie de ce nom *viller*, dont le radical primitif est *villare* (2), indique qu'il y avait déjà plusieurs maisons à cette époque.

En 1583, le *seigneur de Monvilliers* se fait représenter à la rédaction de la coutume d'Orléans.

Au nombre des papiers concernant le *bailliage de Monvilliers*, (1718-1773) et conservés aux archives d'Eure-et-Loir, nous trouvons les deux pièces suivantes : « Réception de Sébastien *Labiche* comme *bailli de Monvilliers*. — Sentence contre *Simon Perrot* (3), fermier sortant de la *ferme de Monvilliers*, condamné à ne battre que le tiers des grains et à n'enlever aucunes pailles liées ou non liées qui toutes doivent appartenir au fermier entrant »

Pendant 200 ans nous voyons les *Perrot*, cités dans les anciens titres comme bienfaiteurs ou comme gagers de l'église de Denonville :

1663-1669. — Denis Perrot.

1683. — Jean Perrot.

1684. — Hiérôme Perrot.

» — Jeanne Perrot, femme d'Antoine Moncheny.

16... — Sébastien Perrot et Françoise de Moncheny.

1694. — Estienne-Ollivier-Georges Perrot.

1695. — Sébastien Perrot et Françoise Le Lingre, sa femme.

1696. — Simon Perrot.

(1) Voir ci-dessus pag. 263.

(2) VILLARE (*Villula vel viculus, decem aut 12 domorum, seu familiarum.*) — Petit bourg composé de dix ou douze maisons ou

(3) Son père, Denis Perrot, eut ses biens saisis (1663-1669) à la requête de M. Courget, sieur de Montrouge.

1700. — Marie Perrot.

1703. — Simon Perrot, laboureur.

1711. — Gilliette Perrot, femme de Antoine Moncheny.

1745. — « La fabrique de Denonville afferme cinq minots de terre situées au champier des ouches de *Montrilliers* vers Adonville, tenant d'un long à l'orient aux héritiers de *Simon Perrot*. — Ces terres étaient chargées de cens et rentes envers messire Michel Perrineau prestre, chanoine de l'église cathédrale Notre-Dame de Chartres, *principal du collège* de ladite ville et prieur du prieuré de Saint-Michel dudit Chartres, uni audit collège à cause dudit prieuré. »

1782. André Perrot.

— *Simon Perrot*.

C'est à ce dernier que nous devons les *asperges de Monvilliers* dont la réputation est européenne. Voici ce que nous écrivions à ce sujet en 1847 :

Le terrain de *Monvilliers* n'a rien de remarquable; ses habitants sont froids comme tous les Beaucerons, mais il s'est créé par *ses asperges* une réputation aussi brillante que celle de Montreuil par ses pêches, de Montmorency par ses cerises et de Romainville par ses lilas. Entrez dans ce hameau, et après avoir traversé des champs entiers où l'asperge à graine étale ses baies écarlates, arrêtez-vous à l'extrémité du hameau vers Chartres. Là s'élève, élégante parmi ses voisines, une petite et blanche chaumière, avec pignon sur rue et jardin, treillagée à l'entour. Cette demeure n'a rien de prétentieux, mais elle indique une aisance propre et laborieuse. Au premier abord, le jardin vous frappe par le soin qui préside à sa culture, par la rareté de certaines fleurs. Naguères encore on se plaisait à voir le maître de ce domaine, *Perrot*, petit vieillard presque octogénaire, mais droit, mais vert, mais vif, comme si les

années avaient oublié de ralentir la sève qui l'animait. Le ton brun et hâlé de son visage montrait qu'il avait longtemps et péniblement travaillé ; mais son geste lent et mesuré, son

— 279 —

air de paix intérieure indiquaient en même temps que ses labours n'avaient pas été payés d'ingratitude. Son regard pénétrant, son langage précis et net faisaient présumer que ce simple paysan avait occupé son intelligence, et qu'il ne s'était pas contenté de labourer et d'ensemencer la terre, en suivant la routine commune. En effet, jeune encore, obligé de travailler pour gagner le pain de la journée, il passait ses instants de repos à parcourir les bois et la plaine, et à étudier les plantes qui se trouvaient sous ses pas.

« Un besoin impérieux de science le travaillait, et à tout prix, il fallait un objet d'étude à son esprit investigateur. Un mince morceau de terre, son seul avenir, son gagne-pain, fut sacrifié pour y faire des expériences. Frappante leçon pour la plupart de nos modernes laboureurs, qui ne risqueraient pas un centiare de terre à l'essai d'une plante nouvelle !

« Vers la fin du siècle dernier, au moment où des germes de politique s'élevaient dans les têtes campagnardes, *Perrot*, tout entier à l'étude des simples, essayait la culture du safran ; plus tard, l'ognon de jacinthe mérita toutes ses affections. Ces plantes, si chères alors, lui réussirent à

merveille ; mais bientôt il leur adjoignit un nouveau com-  
mensal. Un jour — en 1782 — dans une de ses excursions  
botaniques, il rencontra un pied d'asperge sauvage, le seul  
qu'il eût trouvé dans tous les bois des environs. L'asperge  
était alors un aliment presque inconnu dans cette partie de  
la Beauce ; c'en fut assez pour allumer dans l'esprit de notre  
horticulteur le désir de répandre cette plante potagère. Le  
pied d'asperge sauvage fut marqué avec soin, et l'hiver  
suivant, transporté dans le patrimoine du novateur. Soit  
que le terrain fût plus propice qu'un autre à la culture de  
l'asperge, soit que le végétal eût une vigueur particulière,  
pris à son état sauvage, un succès complet couronna cette  
tentative ; au bout de quelques années, des pieds nombreux  
d'asperges avaient été enlevés de ce père commun, et  
plantés à ses côtés. Au printemps la terre s'entrouvrait et

donnait passage à d'énormes pousses d'un vert rosé, tendres  
et savoureuses, qui flattaient déjà le goût des voisins de  
notre jardinier. Les asperges de Monvilliers faisaient déjà  
fureur dans le canton, mais ce n'était encore que la pre-  
mière feuille de leur couronne.

« Sous Napoléon, l'humble conquérant d'une race d'asperges ne put faire percer ses turions, ni les pousser sur les tables de Cambacérés.

« Mais vint la restauration, et une ère nouvelle mit en lumière les asperges de Monvilliers; une rosée venue de haut les fit monter jusqu'aux degrés du trône. La propriétaire d'un château voisin, Madame la marquise de Vernon, dame fort bien en cour, et qui sans doute connaissait les goûts de Louis XVIII, eut plaisir au monarque en lui faisant cadeau d'une botte d'asperges de Monvilliers. Le roi, qui passait pour expert en cette matière, fut sensible à cette botte-là, et il assaisonna son repas des paroles les plus flatteuses pour la marquise et son jardinier. Dès-lors, la fortune des asperges fut faite : un coup-d'œil, ou plutôt un coup de dent royal fit monter leur célébrité en herbe. La marquise de Vernon ne suffisait plus aux demandes d'asperges, et l'heureux horticulteur ne trouvait plus assez de terres à acheter pour y planter son légume aristocratique.

« Sous la branche aînée, les asperges de Monvilliers jouirent de la même faveur; aussi, grâce aux beaux deniers comptants de la Cour, le pauvre bêcheur avait arrondi une charmante propriété, établi ses enfants, et s'était retiré, parmi les fleurs, dans la petite maison que vous connaissez déjà.

« Perrot est mort, il y a quelques années, laissant ses plantations à son fils qui, sans avoir le même mérite, eultive avec avantage l'héritage de son père.

« M. Perrot fils expédie ses greffes d'asperges dans plusieurs départements, et même à l'étranger. Tous les environs de Denonville sont peuplés par cette race nouvelle, et dans quelques endroits elle réussit presque aussi bien qu'à Mon-

villiers. Depuis quelques années, le froid qui règne au printemps empêche les asperges d'avoir un volume aussi considérable que pendant les années précédentes, mais elles n'en sont pas moins délicieuses. Elles n'ont pas l'air prolétaire et la couleur sombre des asperges d'Orléans; elles sont moins blondes, moins molles, moins lymphatiques que les asperges de Hollande. Malgré leur grosseur, qui souvent va jusqu'à 84 à 108 millimètres (4 pouces) de circonférence, la dent ne rencontre jamais ces filandres coriaces qui, dans les autres asperges, se trouvent entre le blanc et le vert. Ici la dent ne sait où s'arrêter, et, sans le respect humain, elle irait jusqu'à l'autre bout. Malgré leur poids énorme, puisque trois ont pesé jusqu'à 625 grammes (cinq quarterons) (1), elles offrent au palais la fraîcheur du légume réunie au parfum d'un fruit méridional. Elles laissent bien loin les asperges de Ravenne, citées par Pline (liv. XIX), dont trois pesaient 500 grammes, ce qui était une monstruosité pour l'époque. »

Monvilliers composé de 34 maisons renferme 106 habitants (2) et trois fermes, un puits communal de 30 mètres de profondeur et deux mares dont l'une conserve toujours son eau.